



Union Interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.

Audition parlementaire aux Nations Unies

22-23 février 2018
Siège de l'ONU
New York



NOTE D'INFORMATION

La réunion se tiendra dans la salle du **Conseil de tutelle**, dans le bâtiment principal du Secrétariat de l'ONU, au deuxième étage. Les portes ouvriront le jeudi 22 février à 9 h 10, afin de laisser le temps aux délégués de trouver leur place.

Inscription

Un formulaire d'inscription devra être rempli pour **chaque** participant et chaque membre du personnel et transmis au Bureau de l'Observateur permanent de l'UIP auprès des Nations Unies à New York.

Chaque délégation peut être composée de six parlementaires ainsi que trois membres du personnel au maximum.

Badges d'accès au Siège de l'ONU

Les consignes de sécurité appliquées par l'ONU sont très strictes. Les demandes de badges doivent être déposées **à l'avance par la Mission permanente de votre pays** auprès des Nations Unies, et sur instruction de votre délégation parlementaire.

Voyage et hébergement

Les délégations sont priées d'organiser elles-mêmes leur voyage et leur hébergement. Veuillez noter que les hôtels à New York sont chers et qu'il est possible de bénéficier de tarifs plus intéressants et d'un choix plus large en réservant à l'avance. Si nécessaire, la Mission permanente de votre pays auprès des Nations Unies pourra vous aider en la matière.

Langues

L'interprétation simultanée sera assurée dans quatre langues (anglais, arabe, espagnol, français).

En outre, trois cabines d'interprétation seront mises à la disposition des délégations nationales souhaitant travailler avec leurs propres interprètes. Les demandes de réservation de ces cabines doivent être adressées par courriel à l'adresse suivante : ny-office@ipu.org, et seront traitées par ordre d'arrivée.

Attribution des sièges dans la salle et prise de parole

L'attribution des sièges à chaque délégation sera indiquée par une plaque au nom de son pays. Afin de poser une question ou faire un commentaire, les délégués devront en faire la demande depuis leur siège.

Complément d'information

Veillez consulter le site web de l'UIP www.ipu.org (sous la rubrique "Futures réunions") pour le programme provisoire, le formulaire d'inscription, des documents de référence ainsi que des informations actualisées.